JPG FILMS, NEXUS FACTORY
ET SOPHIE DULAC DISTRIBUTION
PRÉSENTENT
FLEUR
DE
TONNERRE
UN FILM DE STÉPHANIE PILLONCA
ADAPTÉ DE L'OUVRAGE FLEUR DE TONNERRE
DE JEAN TEULÉ AUX ÉDITIONS JULLIARD
AU CINÉMA
LE 18 JANVIER 2017

SYNOPSIS

En 1800, la Bretagne est à genoux, accablée par le régime en place et par le clergé omnipotent. Elle se meurt dans un marasme économique qui n'en finit pas et au milieu de cela, une fillette en souffrance pousse, tant bien que mal. Cette fillette c'est « Fleur de Tonnerre », une enfant isolée, malmenée par la vie et bercée par le morbide. Elle en deviendra la plus grande « serial killer » que la terre ait jamais porté et sèmera la mort, peut être juste pour être regardée et aimée.

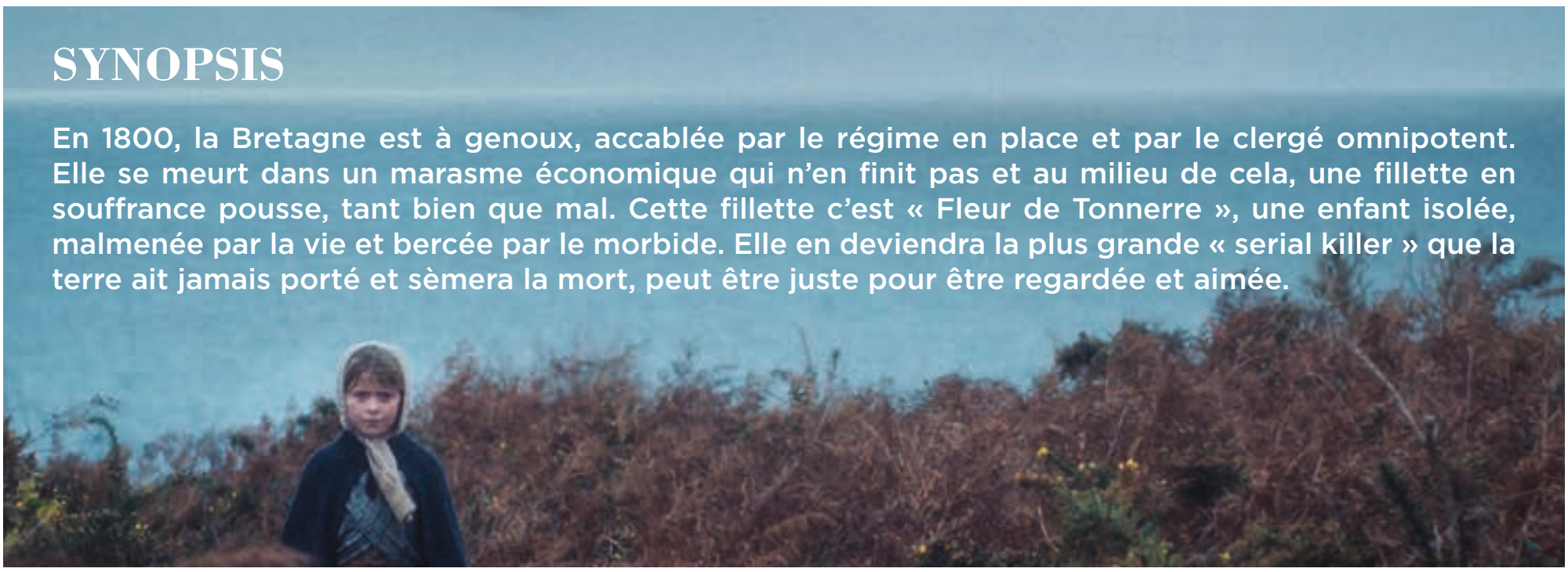

ENTRETIEN AVEC LA RÉALISATRICE STÉPHANIE PILLONCA

Comment l'idée d'adaptation le roman de Jean Teulé vous est-elle venue ?

J'ai rencontré Jean Teulé lorsque j'adaptai « Le magasin des suicides » pour le théâtre mais le projet n'a finalement pas abouti. Il m'a par la suite envoyé son roman « Fleur de Tonnerre ». J'ai été émue par le parcours de cette petite fille malmenée par la vie devenue criminelle et observatrice impuissante de sa propre chute. Je me suis dit, « C'est ça que je dois faire, raconter l'histoire de cette petite fille, de cette jeune femme. » Au-delà du roman de Jean Teulé, j'ai étudié tous les ouvrages qui parlaient d'elle et de sa terrible destinée… Je suis donc partie de la base du livre en m'éloignant petit à petit pour l'adaptation.

Pouvez-vous nous parler du contexte historique, qu'est-ce qui vous a fasciné ?

Le film raconte l'histoire d'une fillette en souffrance qui pousse, tant bien que mal, dans un environnement hostile et malveillant, dans une Bretagne du 19eme siècle hantée par les superstitions, les sortilèges et les croyances qui font froid dans le dos… Il met aussi en valeur la beauté de la nature, avec ses forêts mystérieuses, la richesse de l'architecture, avec ses chapelles esseulées et énigmatiques, et la splendeur picturale des intérieurs paroissiaux. La Bretagne de cette période et ses traditions font le terreau de ce film. De nombreuses allusions à ses multiples croyances souvent « ubuesques » y sont nichées.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le personnage d'Hélène Jégado ?

Elle incarne l'enfance en danger, qui s'égare, faute de soins et d'amour, jusqu'à commettre l'irréparable, pour provoquer et susciter l'empathie. Cette figure de la femme qui donne la mort, en nourrissant les êtres, en les empoisonnant par les mets qu'elle leur propose, c'est un paradoxe qui m'intéresse et que j'ai envie d'interroger. Et puis, une empoisonneuse, c'est très riche d'un point de vue cinématographique. Le parcours des empoisonneuses m'a depuis toujours intéressée, le destin et la psychologie impénétrable de ces criminelles, employant les toxiques, attisent ma curiosité. Pour préparer ce film, j'ai voulu retracer son périple à travers la Bretagne. Pas à pas, durant de longues semaines, j'ai suivi son sillage. Sa présence résonnait fort en moi, du village de son enfance au Couvent d'Auray, en passant par Guern, Bubry, ou Séglien, son visage ne quittait plus mes pensées. Je voulais aussi parler de la condition de ces femmes à cette époque, de leur marginalité, ce qui renvoie évidemment à un sujet intemporel et universel. Je n'excuse pas, je tente de comprendre. Je veux juste montrer que le manque d'amour mène à la haine, à la chute, aux ténèbres…

Et sur le choix de Déborah François ?

Ce personnage, c'est vraiment elle, il était pour elle. Elle a une puissance de jeu phénoménale! Elle m'a surprise, impressionnée. C'est un Stradivarius, quelle joie de travailler avec elle… Déborah m'a mise en valeur en tant que réalisatrice, à toutes les étapes du projet, ce qui est rare. Elle est féministe, engagée et c'est une femme de convictions.

Combien de temps a duré le tournage ?

Nous avons démarré le 2 novembre 2015 et le tournage a duré 5 semaines.

Dans quelle région le film a-t-il été tourné ?

Le tournage s'est déroulé dans la région de Moncontour entre Saint-Brieuc, Loudéac et Lamballe et dans le pays d'Auray. L'écrin du film, c'est la nature bretonne elle-même. Des landes caillouteuses, aux falaises dentelées et vertigineuses, les magnifiques paysages bretons sont de spectaculaires et grandioses décors.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors du tournage ?

Le montage financier a été très dur. Raconter l'histoire d'une femme au cinéma, c'est compliqué, une femme qui tue, ça l'est encore plus, et au 19eme siècle, c'est carrément indigeste pour des gens qui veulent faire des films pas chers qui vont bien cartonner.

Que représente la Bretagne pour vous ?

Mon mari Gustave Kervern qui a co écrit le film avec moi est breton… Nous connaissons très bien la Bretagne, pour l'avoir parcourue, arpentée, explorée depuis de nombreuses années. Nous nous y rendons le plus souvent possible, nous sommes habités par ses paysages surprenants, sa culture et ses traditions toujours vives et habitées. L'âme bretonne nous parle, nous interpelle tous deux, elle nous éblouit, nous émerveille.

HÉLÈNE JEGADO,
LA PLUS GRANDE SERIAL EMPOISONNEUSE AU MONDE

Hélène Jégado naît à Plouhinec le 17 juin 1803 dans une famille de cultivateurs aux revenus modestes. Orpheline de mère à l'âge de 7 ans, elle est alors confiée à ses tantes et placée comme domestique chez le curé de Bubry.

Hélène Jégado sillonnera le Morbihan au gré de ses emplois successifs de cuisinière ou d'apprentie : Séglien, Guern, Bubry, Locminé, Auray, Pluneret, Pontivy, Hennebont, Lorient, Ploemeur... Près de 20 maisons bourgeoises ou de presbytères l'emploieront en l'espace de 18 ans. À chaque fois, elle est renvoyée ou bien c'est elle qui quitte précipitamment son employeur. Chose plus surprenante encore, le «malheur» semble poursuivre Hélène Jégado car partout où elle passe, les hôtes trépassent...

En 1851, clap de fin. Hélène Jégado entre au service de M. Bidart de la Noë, avocat, professeur à la faculté de droit de Rennes et expert en affaires criminelles. Après la mort de plusieurs servantes, les autopsies pratiquées sur les corps révèlent enfin un empoisonnement à l'arsenic. Hélène Jégado est arrêtée.

Image © Collection Musée de Bretagne

Son procès s'ouvre devant la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine le 6 décembre 1851. Elle est accusée d'avoir attenté à la vie de 37 personnes, dont 25 ont succombés. Les crimes morbihannais étant prescrits, elle sera donc jugé pour seulement cinq empoisonnements, cinq tentatives d'empoisonnement et onze vols domestiques. Son avocat, Maitre Magloire Dorange, plaide la folie pour l'accusée souvent qualifiée de grossière, malpropre, ivrogne, voleuse... Le 14 décembre, elle est condamnée à mort.

Femme pieuse et dévote, elle confesse ses meurtres en prison devant l'abbé Tiercelin la veille de son exécution à qui elle avouera avoir porté le deuil dans un grand nombre d'autres familles, c'est ainsi qu'on estime ses victimes à 60 personnes, en se fiant aux reliques qu'elle volait en souvenir de chaque défunt. Le 26 février 1852, Hélène Jégado est guillotinée sur le champ de Mars, à Rennes. Reconnue coupable d'empoisonnements et de vols, son procès met fin à 18 années de crimes commis dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine.

Texte extrait © Les Archives départementales du Morbihan

LE PARCOURS DE LA JEGADO

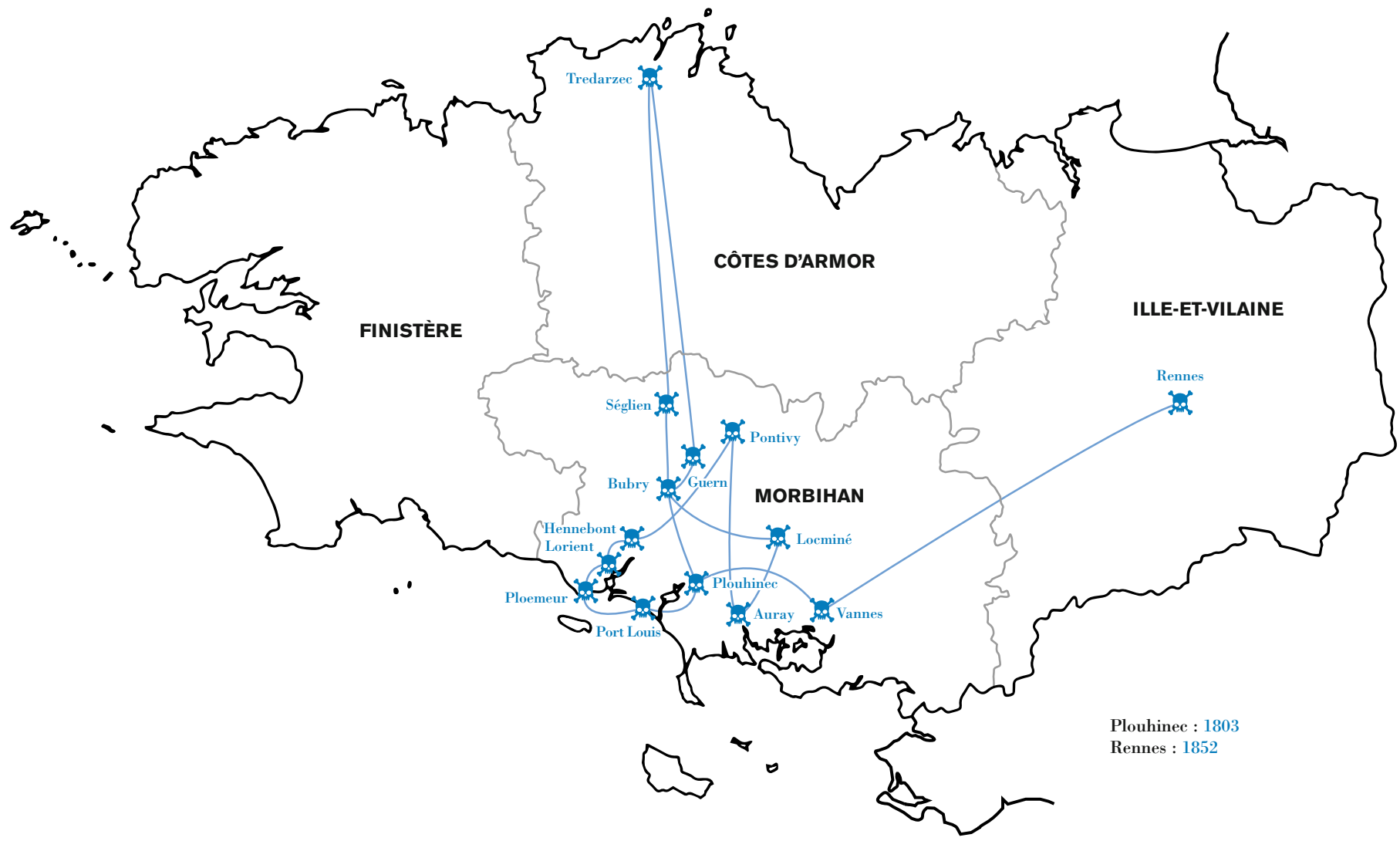

Plouhinec : 1803
Rennes : 1852

L'ANKOU DANS LA MYTHOLOGIE CELTIQUE

L'Ankou est la personnification de la mort en Basse-Bretagne. C'est un personnage de premier plan dans la mythologie bretonne, revenant souvent dans la tradition orale et les contes bretons. Voici comment le décrit Anatole Le Braz dans son recueil *La Légende de la Mort* : « L'Ankou est l'ouvrier de la mort (oberour ar marv). Le dernier mort de l'année, dans chaque paroisse, devient l'Ankou de cette paroisse pour l'année suivante. Quand il y a eu, dans l'année, plus de décès que d'habitude, on dit en parlant de l'Ankou en fonction : War ma fé, eman zo un Ankou drouk (Sur ma foi, celui-ci est un Ankou méchant.)»

© creative commons / © la légende de la mort de Anatole le Bratz

Ankou de l'Église Saint-Milliau-Ploumilliau

IMAGE D'EPINAL 1852, ANNÉE DU PROCÈS D'HÉLÈNE JEGADO

L'EMPOISONNEUSE HÉLÈNE JÉGADO,

Accusée d'avoir attenté à la vie de 37 personnes, dont 25 ont succombé.

COMPLAINTE.

Air de Fualdès.

Qui pourrait, chrétiens fidèles,
Ecouter sans en frémir,
Un récit qui fait pâlir
Mille actions criminelles ?
Pour des forfaits aussi grands
Est-il assez de tourments ?

A l'église du village,
On la voit soir et Matin
Cachant sous un air bénin,
Ses goûts de libertinage.
Pour un ange on la prendrait,
C'est un démon fieffé.

La mort, dans chaque demeure,
Va la suivre maintenant ;
Le poison, souple instrument,
Pour elle tue à toute heure,
Aujourd'hui toi, toi demain ;
Hélène assouvit sa faim.

On la voit aux lits funèbres,
Comme un gardien vigilant ;
Elle veille à tout instant,
Comme un ange de ténèbres.
Elle sent un doux plaisir
A voir les autres souffrir.

Mais la justice sévère
A la fin rend son arrêt
Hélène est prise au filet ;
La loi la tient dans sa serre.
Misérable ! il faut payer
La peine de tes forfaits.

La coupable repentante,
Avant l'exécution,
A fait sa confession.
Mieux valait être innocente.
Les jugent doivent frapper ;
C'est Dieu qui doit pardonner.

MORALITE

Si l'esprit du mal vous tente,
Chrétien, sachez résister ;
Car Dieu sait où retrouver
Le serviteur, la servante,
Qui se croyait assurés
De voir leurs crimes cachés.

Le 6 décembre 1854, HÉLÈNE JÉGADO, âgée de 48 ans, domestique, a été traduite devant la Cour d'assises du département d'Ille-et-Vilaine, séant à Rennes.

L'instruction et les débats ont révélé que les crimes dont cette malheureuse a eu à rendre compte à la justice, remontent à 18 ans, divisés en deux périodes. La première commence en 1835. Elle entre au service de M. Le Drogo, prêtre à Guerg. Sept personnes meurent dans la maison, à la suite de pénibles vomissements, et dans ce nombre sa sœur, Anne Jégado. Elle remplace ensuite sa sœur chez le désservant de Bubry. En peu de jours, le sœur et le vicaire du desservant et une tante de l'accusée succombent aux vomissements. Elle se met ensuite en apprentissage chez Jeanne Lebouchet, lingère à Locminé. Jeanne Lebouchet, sa mère, sa fille meurent avec les mêmes symptômes. Pierre Lebouchet atteint du même mal, refuse les mains d'Hélène ; il guérit.

La veuve Lorey la recueille ; peu de jours après, elle succombe à des vomissements. — Une dame Tourniol la prend à son service. Quatre personnes périssent en quelques jours. — La fille Jégado se retire à Auray, au couvent du Père-Eternel. Elle s'en fait chasser par ses désordres. — Anne Lemoyne la prend à son service, à Auray. Sa maîtresse meurt au bout de 48 heures d'atroces souffrances. — Elle se retire à Plumeret, chez Anne Lefur. Là, elle affecte la plus grande dévotion. Anne Lefur tombe malade. Hélène la quitte brusquement. On a appris qu'elle fréquentait les militaires de la garnison. — Elle entre chez la dame Brisel. Prise de vomissements, cette dame meurt. — Hélène s'engage ensuite à Pontivy, chez le sieur Jouanno. Emile Jouanno fils, âgé de quatorze ans, succombe. — De Pontivy, elle entre à Hennebon, chez le sieur Kerely. Il meurt après des vomissements. — La dame Véron, la prend ensuite à son service, meurt. — En mars 1851, la fille Jégado était domestique chez les époux Dupuy, à Lorient. Leur petite-fille expire le 30 mai. Tous les membres de la famille sont atteints des symptômes les plus graves.

La prescription lui est acquise pour tous ces crimes.

La seconde période de sa vie présente les mêmes forfaits, les mêmes crimes auxquels elle ajoute encore le vol. Elle est accusée d'avoir, au mois de février 1850, attenté à la vie de la dame Brière et de la dame Rabot, en leur administrant des substances de nature à donner la mort plus ou moins promptement. — D'avoir, dans le cours de la même année 1850, attenté à la vie de la dame veuve Bonnel, par l'effet de substances propres à donner la mort plus ou moins promptement. — D'avoir, au mois d'août 1850, commis le crime d'empoisonnement sur la personne de Perrette Maré. — D'avoir au mois de novembre 1850, commis le crime d'empoisonnement sur la personne de Rose Texier. — D'avoir en 1851, attenté à la vie de Françoise Burieux par l'effet de substances pouvant donner la mort plus ou moins promptement. — Enfin d'avoir, au mois de juin 1851, commis le crime d'empoisonnement sur la personne de Rosalie Servain. — Elle est aussi accusée de dix vols, qu'elle aurait commis au préjudice des personnes chez lesquelles elle servait comme domestique.

Quatre-vingt-quatre témoins ont été successivement entendus. Leurs dépositions, auxquelles Hélène oppose les plus vives dénégations, viennent confirmer tous les crimes dont elle est accusée. — M. le Procureur général prend la parole, et dans un réquisitoire plein de clarté et de logique, il soutient l'accusation, et demande contre l'accusée toute la rigueur de la loi. — Après la plaidoirie du défenseur, nommé d'office, M. le Président clot les débats et en fait le résumé. — MM. les Jurés se retirent dans la salle des délibérations, et en rapportent une réponse affirmative sur toutes les questions. — Hélène est introduite. — M. le Procureur général requiert contre elle l'application de la peine de mort. M. le Président prononce, d'une voix douce, l'arrêt qui condamne Hélène à la peine de mort. S'adressant ensuite à la condamnée : Hélène, vous avez trois jours pour vous pourvoir contre l'arrêt qui vient d'être prononcé contre vous : c'est la seule parole d'espérance que vous laisse la justice humaine ; songez que vous n'avez plus de recours qu'à celle de Dieu. — Hélène Jégado : Je suis innocente ; ceux qui m'ont jugée le seront à leur tour ; Dieu les jugera tous, ainsi que tous les faux témoins qui ont voulu me perdre. — Je suis décidée à mourir. — Elle est emmenée de l'audience.

Aveux d'Hélène JÉGADO avant son exécution.

Le 25 février, à neuf heures du soir, Hélène Jégado fut avertie par le concierge qu'elle devait subir sa peine le lendemain matin. Elle répandit d'abondantes larmes et demanda à voir M. l'Abbé Tiercelin, aumônier des prisons. Sur le point de paraître devant Dieu, lui dit-elle, je déclare me reconnaître coupable des empoisonnements relatés dans mon acte d'accusation ; je déclare aussi que la justice n'a pas connu tous mes forfaits ; j'ai porté le deuil et la désolation dans un grand nombre d'autres familles. J'en demande à Dieu pardon et miséricorde. — Hélène a passé toute la nuit en prières. A sept heures et demie du matin, elle est montée dans une voiture cellulaire, accompagnée du digne ecclésiastique qui lui avait donné les secours de son ministère, et qui ne la quitta qu'au moment où après avoir franchi avec elle les derniers degrés de l'échafaud, il l'a remise entre les mains des exécuteurs de la justice humaine. — Une foule immense assistait à cette terrible expiation, et s'est maintenue dans l'attitude d'une silencieuse émotion.

Propriété de l'éditeur. (Autorisé.) 59

Fabrique de PELLERIN, Imprimeur-Libraire, à EPINAL.

Estampe imprimée par Jean-Charles Pellerin 1852 © Photo RMN-Grand Palais - F. Raux

L'EMPOISONNEUSE HÉLÈNE JEGADO,

Accusée d'avoir attenté à la vie de 37 personnes, dont 25 ont succombé.

Le 6 décembre 1854, Hélène Jegado, âgée de 48 ans, domestique, a été traduite devant la Cour d'assise du département d'Ille-et-Vilaine, séant à Rennes. L'instruction et les débats ont révélé que les crimes dont cette malheureuse a eu à rendre compte à la justice, remonte à 18 ans, divisés en deux périodes.

Aveu d'Hélène Jegado avant son exécution :

Le 25 février, à 9h du soir, Hélène Jegado fut avertie par le concierge qu'elle devait subir sa peine le lendemain matin. Elle répandit d'abondantes larmes et demanda à voir M. l'Abbé Tiercelin, aumônier des prisons. **« Sur le point de paraître devant Dieu, lui dit-elle, je déclare me reconnaître coupable des empoisonnements relatés dans mon acte d'accusation ; je déclare aussi que la Justice n'a pas connu tous mes forfaits : j'ai porté le deuil et la désolation dans un grand nombre d'autres familles. J'en demande à Dieu pardon et miséricorde. »** Hélène a passé toute la nuit en prière. A 7h30 du matin, elle est montée dans une voiture cellulaire, accompagnée du digne ecclésiastique qui lui avait donné les secours de son ministère, et qui ne la quitta qu'au moment où après avoir franchi avec elle les derniers degrés de l'échafaud, il la remise entre les mains des exécuteurs de la Justice humaine. Une foule immense assistait à cette terrible expiation, et s'est maintenue dans l'attitude d'une silencieuse émotion.

LE LIVRE DE JEAN TEULÉ

Hélène Jégado a tué des dizaines de ses contemporains sans aucune raison apparente. Quels secrets renfermait cette tête qui, le 26 février 1852, sur le Champ de Mars de Rennes, roula dans la corbeille de la guillotine ? C'était au temps où l'esprit des Lumières et le catéchisme n'avaient pas soumis l'imaginaire populaire aux lois de la raison et du Dieu unique. Partout en Bretagne, dans les forêts et les landes, sur les dunes fouettées par les vents fous de l'Atlantique, couraient les légendes les plus extravagantes. Le soir, au creux des fermes, on évoquait inlassablement les manigances des êtres surnaturels qu'on savait responsables de la misère et des maux qui frappaient sans relâche. De tous, l'Ankou, l'ouvrier de la mort, était le plus craint, et c'est cette terrible image qui frappa avec une violence inouïe l'esprit de la petite Hélène Jégado. Blottie contre le granit glacé des gigantesques menhirs, l'enfant minuscule se persuada qu'elle était l'incarnation de l'Ankou. Elle devait donc tuer tous ceux qui se trouveraient sur sa route et remplit sa mission avec une détermination et un sang-froid qui glacent le sang. Après avoir empoisonné sa propre mère qui l'avait surnommée «Fleur de tonnerre», elle sillonna la Bretagne, éliminant sans la moindre hésitation tous ceux qui accueillaient avec bonheur cette cuisinière si parfaite. Elle tuait tout le monde, hommes, femmes, enfants, vieillards et nourrissons. Elle empoisonnait dans les maisons, dans les presbytères, dans les couvents, dans les bordels. Et elle était si bonne, si compatissante aux chevets des mourants, que personne ne pouvait soupçonner un seul instant son monstrueux dessein. Au contraire, on plaignait cette personne si dévouée que la malchance conduisait toujours dans des familles victimes de la guigne. À laisser trop de traces, elle finit par se faire prendre, le jour où elle s'attaqua à un ancien juge, expert en affaires criminelles. Hélène Jégado reste la plus grande « serial killer » de France et, sans doute, du monde entier.

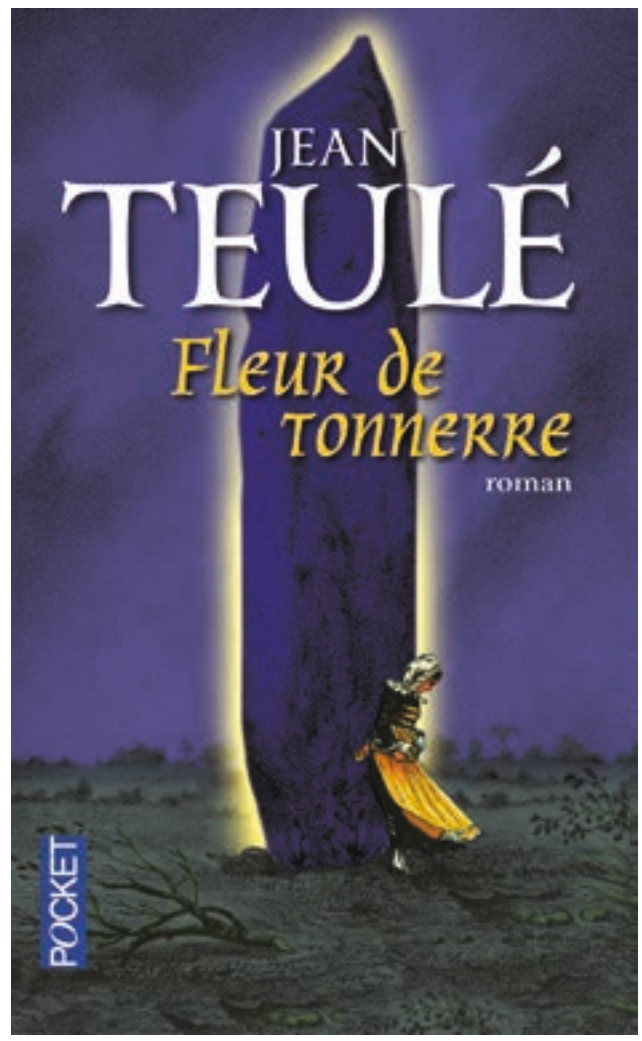

© Editions Julliard

© Editions Pocket

« Avec sa verve coutumière, faisant la part belle aux tropismes bretons, il en a tiré une épopée romanesque riche en échappées mystiques et en saveurs… vénéneuses ! » ***Lire***

« Il fallait l'humour et la verve d'un Teulé pour faire de cette vie une farce macabre. » ***Le Nouvel Observateur***

« De nouveau, Teulé invente un rythme, un style, un langage si bien appropriés à son récit et déploie une telle science des légendes qu'on avale la potion cul sec. » ***Le Parisien / Aujourd'hui en France***

« La mort, la folie, l'amour, le sexe : Teulé transcende le tout, sourire en coin, dans un style littéraire pétaradant. » ***Le Figaro littéraire***

BIOGRAPHIE JEAN TEULÉ

Jean Teulé est l'auteur de quinze romans et un recueil de nouvelles, parmi lesquels, « Je », « François Villon » (prix du récit biographique) ; « Le Magasin des Suicides » (traduit en dix-neuf langues), adapté en 2012 par Patrice Leconte en film d'animation puis joué au théâtre partout dans le monde ; « Darling », également porté sur les écrans par Christine Carrière avec Marina Foïs et Guillaume Canet ; « Mangez-le si vous voulez » ; mis en scène pour le Festival off d'Avignon puis repris à Paris au théâtre Tristan-Bernard en 2014 et toujours en tournée en France, tout comme « Charly 9 » qui s'est joué en avril 2014 à l'Opéra-Théâtre de Metz ; « Les lois de la gravité », déjà adapté au cinéma en 2013 par J-P. Lilienfeld sous le titre « Arrêtez-moi ! » avec Miou-Miou, s'est joué à partir du mois de février 2015 au Théâtre Hébertot ; « Le Montespan » (prix Maison de la Presse et Grand prix Palatine du roman historique), est également en cours d'adaptation cinématographique. Quatre de ses romans ont été adaptés en bande dessinée chez Delcourt. Son dernier livre « Comme une respiration… » est sorti en librairie depuis octobre 2016. © Editions Julliard

JONATHAN ZACCAÏ
LE JUGE VANNIER

CHRISTOPHE MIOSSEC
L'ABBÉ LOHRO

FÉODOR ATKINE
MONSIEUR BIDARD DE LA NOÉ

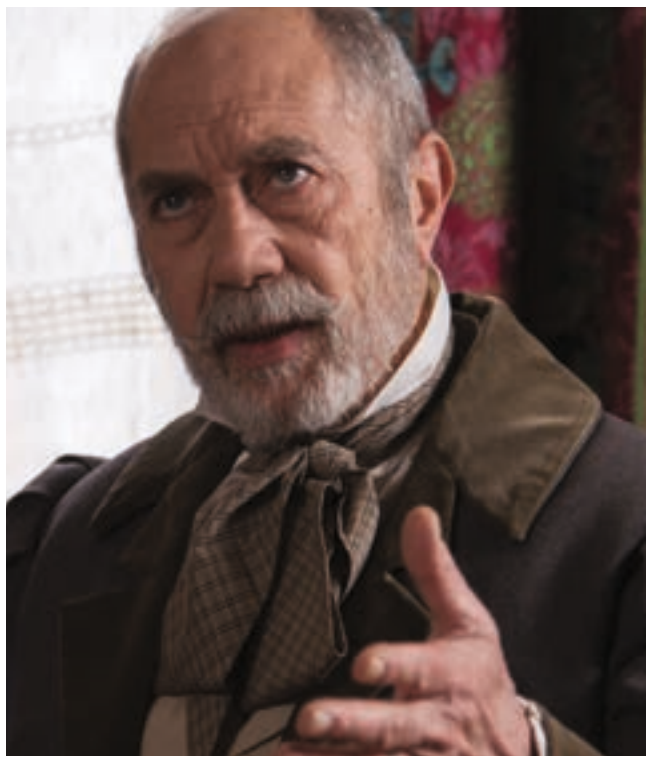

DEBORAH FRANÇOIS DANS LE RÔLE DE FLEUR DE TONNERRE

2016 CHACUN SA VIE ET SON INTIME CONVICTION - Claude LELOUCH
2015 FLEUR DE TONNERRE - Stéphanie PILLONCA
CEZANNE ET MOI - Danièle THOMPSON
MA FAMILLE T'ADORE DEJA - Jérôme COMMANDEUR
2014 MAESTRO - Lea FAZER
UN BEAU DIMANCHE - Nicole GARCIA
2012 POPULAIRE - Régis ROINSARD
2011 LES TRIBULATIONS D'UNE CAISSIÈRE - Pierre RAMBALDI
LE MOINE - Dominique MOLL
2010 MEMORIES CORNER - Audrey FOUCHÉ
2009 MY QUEEN KARO - Dorothée VAN DEN BERGHE
FAIS-MOI PLAISIR - Emmanuel MOURET
LONDON NIGHTS - Alexis DOS SANTOS
2008 LE PREMIER JOUR DU RESTE DE TA VIE - Rémi BEZANÇON
César du Meilleur Espoir Féminin
LES FEMMES DE L'OMBRE - Jean-Paul SALOMÉ
2007 L'ÉTÉ INDIEN - Alain RAOUST
LES FOURMIS ROUGES - Stéphan CARPIAUX
2006 LA TOURNEUSE DE PAGES - Denis DERCOURT
2005 L'ENFANT - Jean-Pierre et Luc DARDENNE

BENJAMIN BIOLAY DANS LE RÔLE DE MATTHIEU VERON

2015 PERSONAL SHOPPER - Olivier ASSAYAS
FLEUR DE TONNERRE - Stéphanie PILLONCA
IRREPROCHABLE - Sébastien MARNIER
VICKY - Denis IMBERT
2014 ENCORE HEUREUX - Benoit GRAFFIN
LA DAME DANS L'AUTO AVEC DES LUNETTES ET UN FUSIL - Joann SFAR
2013 GABY BABY DOLL - Sophie Letourneur
2012 G.H.B. - Laetitia Masson
AU BOUT DU CONTE - Agnès Jaoui
MARIAGE A MENDOZA - Edouard Deluc
2011 L'ART DE LA FUGUE - Brice Cauvin
2010 POURQUOI TU PLEURES ? - Katia Lewkowicz
FIF Cannes 2011 – Clôture Semaine de la Critique
QUI A ENVIE D'ETRE AIME ? - Anne Giafferi
LA MEUTE - Franck Richard
2007 STELLA - Sylvie Verheyde
2006 DIDINE - Vincent Dietchy

BIOGRAPHIE DE LA RÉALISATRICE STÉPHANIE PILLONCA

Stéphanie Pillonca est comédienne de formation. Après le Conservatoire d'Art dramatique de Toulon, elle a suivi la formation de La Classe Libre du Cours Florent, ainsi que celle du studio VO-VF dirigée par Andrzej Zulawski, John Berry et Bob Swaim. Elle a tourné dans différents films comme « Du goudron et des plumes » et « Ni à Vendre, Ni à Louer » de Pascal Rabaté, « A la maison pour Noel » de Christian Merret-Palmair, « Le grand soir » et « Mammuth » de Gustave Kervern et Benoit Delepine... Elle a également joué dans des pièces de théâtre et des comédies musicales « Samedi, Dimanche et Lundi » mise en scène de Françoise Petit, ou « Mayflower » mis en scène par Corinne Blue... Elle a été animatrice et chroniqueuse pour de nombreux programmes de télévision, et dans ce cadre, a aussi réalisé plus de 200 sujets et reportages, pour TF1, Direct 8, M6 et France 3. Elle a écrit et réalisé le Court Métrage « Bocuse ». Particulièrement sensible au handicap, elle a produit le court-métrage « Ya Basta » réalisé par Gustave Kervern, dans lequel jouent des handicapés mentaux. Elle a co-écrit avec Gustave Kervern le livre « Petits moments d'ivresse » édité par le Cherche Midi. Elle a réalisé pour Arte des documentaires de création, « Je marcherai jusqu'à la mer », et « Un amour absolu », qui réalisent de belles audiences, et obtiennent de nombreuses sélections en festivals. « Fleur de tonnerre » est son premier long métrage de fiction en tant que réalisatrice.

Photo © Carlotta Forsberg

FILMOGRAPHIE

2016 Réalisatrice de **FLEUR DE TONNERRE**, long métrage
2014 Réalisatrice de **UN AMOUR ABSOLU**, film documentaire de 52' pour ARTE
2014 Réalisatrice de **MA PETITE SOEUR**, film documentaire de 26' pour France 2
2012 Réalisatrice de **JE MARCHERAI JUSQU'À LA MER**, film documentaire de 52' pour ARTE (meilleure audience de la case documentaire société Arte. 3è partie de soirée)
2011 Productrice, auteure et réalisatrice de **BOCUSE**, court-métrage avec Anémone

1h40 / France-Belgique / 2016 / Couleur 1.85 / 5.1 / Fiction drame / Visa 138 315

LISTE ARTISTIQUE

Hélène Jégado/ Fleur de Tonnerre	**DÉBORAH FRANÇOIS**
Matthieu Veron	**BENJAMIN BIOLAY**
Le juge Vannier	**JONATHAN ZACCAÏ**
Anne Jégado	**CATHERINE MOUCHET**
Fleur de tonnerre enfant	**BLANCHE FRANÇOIS**
Monsieur Bidard de la Noé	**FÉODOR ATKINE**
L'abbé Lohro	**CHRISTOPHE MIOSSEC**
Rose Tessier	**MARTHE GUÉRIN CAUFMAN**
Jean Jégado	**XAVIER MATHIEU**
Le Braz	**PHILIPPE PASQUINI**
Madeleine Lebraz	**DELPHINE LALIZOUT**
La marraine	**CATHERINE HOSMALIN**
Sœur Athanase	**MARTINE CHEVALLIER de la Comédie-Française**
Abbé Riallan	**GUSTAVE KERVERN**
Monsieur Kérallic	**JEAN-CLAUDE DROUOT**

LISTE TECHNIQUE

Réalisation	**Stéphanie PILLONCA**
Scénario, adaptation et dialogues	**Stéphanie PILLONCA et Gustave KERVERN**
	Adapté de l'ouvrage FLEUR DE TONNERRE de Jean TEULÉ
	©Éditions JULLIARD – Paris, France
Conseillère littéraire	**Sonia MOYERSOEN**
Image	**Hugues POULAIN**
Son	**Gautier ISERN et Dominique GABORIEAU**
Musique originale	**Matthieu GONET et Sylvain GOLDBERG**
Montage	**Kako KELBER**
Assistant mise en scène	**Claude GUILLOUARD**
Décors	**Philippe VAN HERWIJNEN**
Costumes	**Virginie ALBA**

PRODUCTION EXÉCUTIVE JPG FILMS PRODUCTION DÉLÉGUÉE JEAN-PIERRE GUÉRIN COPRODUIT PAR SYLVAIN GOLDBERG ET SERGE DE POUCQUES COPRODUCTEURS NADIA KHAMLICHI GILLES WATERKEYN PRODUCTEUR ASSOCIÉ DANY BOON UNE COPRODUCTION FRANCO-BELGE JPG FILMS NEXUS FACTORY EN COPRODUCTION AVEC LES PRODUCTIONS DU CH'TIMI UMEDIA AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL+ CINÉ+ AVEC LA PARTICIPATION DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION BRETAGNE EN ASSOCIATION AVEC A PLUS IMAGE 6 LA BANQUE POSTALE IMAGE 9 AVEC LE SOUTIEN DE LA PROCIREP EN ASSOCIATION AVEC UFUND AVEC LE SOUTIEN DU TAX SHELTER DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DE BELGIQUE ET DES INVESTISSEURS TAX SHELTER DISTRIBUTION FRANCE SOPHIE DULAC DISTRIBUTION VENTES INTERNATIONALES LE PACTE

AU CINÉMA LE 18 JANVIER 2017

DISTRIBUTION
Sophie Dulac Distribution
Michel Zana
60, rue Pierre Charron
75008 Paris
Tél. : 01 44 46 46 00

PROMOTION
Vincent Marti : 01 44 43 46 03
vmarti@sddistribution.fr
Antonia Verine : 01 44 43 46 06
averine@sddistribution.fr

PRESSE
François Hassan Guerrar
GUERRAR AND CO
57, rue du faubourg Montmartre - 75009 Paris
Tél : 01 43 59 48 02 - guerrar.contact@gmail.com

PROGRAMMATION PARIS
Arnaud Tignon : 01 44 43 46 04
atignon@sddistribution.fr

PROGRAMMATION PROVINCE & PERIPHERIE
Aurélien Dauge : 01 44 43 46 05
adauge@sddistribution.fr
Léa Charles : 01 44 43 46 02
lcharles@sddistribution.fr

SOPHIE DULAC distribution

www.sddistribution.fr

POCKET

Document non contractuel / Photos © JPG Films - Nexus Factory - uMédia